



Joyeuses fêtes

DÉC. 18

LULLYINFOS



ÉDITORIAL 2

ENVIRONNEMENT 3

RENCONTRE 4

PROTECTION CIVILE 5

VENDANGES 6

INFOS 7

AGENDA 8

www.lully.ch

Les œufs au bacon...

Pour faire des œufs au bacon, il faut des œufs et du bacon !

Qui dit, œuf, dit poule et qui dit bacon, dit cochon. Dans cette délicieuse « association », la poule participe activement à nous fournir les œufs.

On peut donc dire qu'elle est impliquée.

Elle a donné une partie d'elle-même.

Mais il n'en va pas de même pour le pauvre cochon!

Lui a véritablement donné de sa personne, d'une manière totale et irrémédiable. Il a fait plus que donner de sa personne. Il a donné « sa personne ».

Il s'est engagé !

Cette métaphore illustre à merveille ce qui se joue pour les commerces, artisans et bureaux de poste de nos villages. Lully n'échappant pas à la règle.

Pourtant, devant ce triste constat ; ces commerçants, travailleurs indépendants ou employés de

poste, ne baissent pas les bras et s'engagent eux aussi ! En proposant expériences et disponibilités, travaux et conseils de qualités, ainsi qu'un service toujours plus personnalisé et surtout à l'écoute du client.

De nous, habitants de Lully et de sa région, ces « engagés » attendent tout simplement de l'implication ! Plus exactement que nous poussions à nouveau leurs portes, afin de (re) découvrir ces commerces, artisans, vigneron et autres services faits, d'échanges, de dialogues ...et de proximités. Une implication de bon sens, qui reste certainement la seule alternative afin de garder dans nos villages ces lieux, tous synonymes de partages et de rencontres citoyennes. Là encore, une bien belle « association » !

Eric Rondot

**Joyeuses
fêtes**
de fin d'année à tous!

*Distribution des sapins
vendredi 14 déc. 2018 dès 16h00*

*Apéritif du nouvel an
lundi 7 janvier 2019 dès 19h00
Grande salle de Lully*





La charte des Jardins...



Lully s'engage et signe la Charte des Jardins !

Si, en passant dans la rue, vous voyez cet emblème affiché à l'entrée d'une propriété, c'est que ses habitants ont signé **la Charte des Jardins** et qu'ils ont pris l'engagement moral d'entretenir et d'aménager leur terrain pour favoriser la survie de la petite faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards, etc.

Pourquoi une Charte des Jardins ?

Les lieux favorables à la petite faune se raréfient, notamment parce que les coins de nature situés entre les zones habitées et les zones cultivées régressent sous la pression de l'urbanisation, provoquant la disparition des haies sauvages, des vieux arbres, des prairies rarement tondues, et des tas de branches et de pierres si importants pour la survie et la reproduction des petits animaux.

Dans ces conditions, les oiseaux et autres visiteurs des jardins ne trouvent plus d'endroits où se cacher ni matériaux pour construire leur nid, ni insectes, ni petits fruits, ni même le repos nocturne.

Ce qu'est – et n'est pas – la Charte des Jardins

La Charte des Jardins est un document qui explique dix bonnes pratiques à adopter pour favoriser la nature dans un jardin. Ce n'est pas une liste d'exigences à remplir pour obtenir un label qui sera contrôlé ni un document juridique: en la signant, on s'engage moralement à en suivre les principes. Cet engagement se signale par l'emblème de la charte exposé à la vue de tous.

RENSEIGNEMENTS

energie-environnement.ch

Charte des Jardins - Rue des Maraichers 8
CH-1205 Genève - Tél. 022 809 40 59

orchidee@energie-environnement.ch

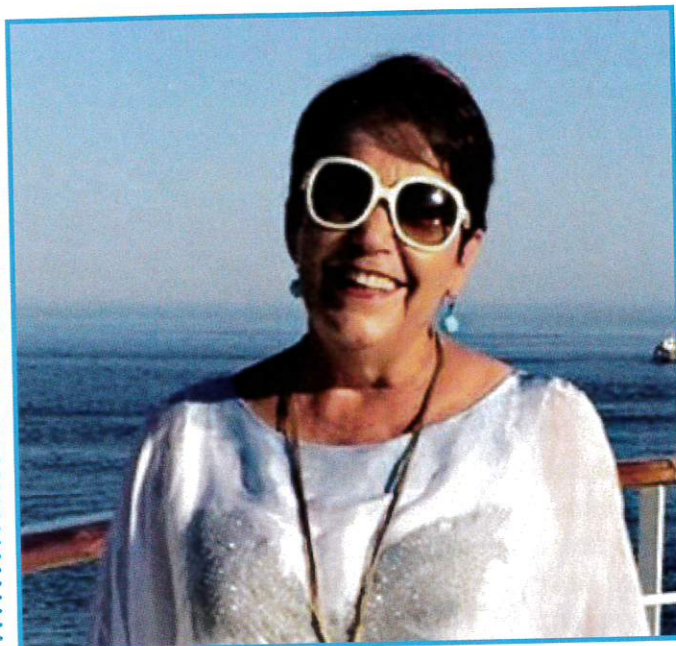


Éliane Demenga...

Éliane Demenga se prête pour nous au jeu du Questionnaire de Proust:

Nouvelle rubrique ouverte à toutes et tous, le Questionnaire de Proust vous propose de partir à la découverte d'une personnalité de notre village; les questionnés y dévoilant leurs goûts et leurs aspirations. Aucun critère précis ne guide le choix des candidats, si ce n'est leur attachement profond à notre village.

*Cette 1^{ère} rencontre nous emmène à Chantemerle, à la rencontre d'un personnage haut en couleur. Brodeuse de talent, peintre sur poterie reconnue et même 1^{er} prix de dessin, **Éliane Demenga**, répond avec franchise et gentillesse à ces questions souvent personnelles. Un grand merci à Éliane d'avoir accepté cette invitation pour le Lully infos.*



Le principal trait de mon caractère ?

Je suis joviale, sympathique et ouverte.

La qualité que je préfère chez un homme ?

La bonne façon, franchise et sympathie.

La qualité que je préfère chez une femme ?

Simplicité, beauté et sympathie également.

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis ?

L'amitié mais aussi la fidélité.

Mon principal défaut ?

Maniaque ! Je veux tout contrôler. J'aime lorsque les choses sont bien faites.

Mon occupation préférée ?

Jardiner et d'une manière générale m'occuper de ma maison.

Mon rêve de bonheur ?

Que ma famille aille bien et que je vive encore longtemps avec mon mari.

Quel serait mon plus grand malheur ?

La maladie. Surtout si elle touche ma famille.

Ce que je voudrais être ?

Moi, ce que je suis ! J'ai une vie formidable et la chance d'avoir un mari merveilleux à mes côtés.

Le pays où je désirerais vivre ?

Ici, je suis bien en Suisse et dans mon village.

La couleur que je préfère ?

Le turquoise.

La fleur que j'aime ?

La Rose.

L'oiseau que je préfère ?

La Mésange.

Mes auteurs favoris en prose ?

Trop sophistiqué pour moi ! Je suis plutôt tournée vers la nature.

Mes poètes préférés ?

Aucun, je laisse les autres les lire.

Mes héros favoris dans la fiction ?

Le Prince charmant.

Ma musique préférée ?

La Youtz.

Mes peintres favoris ?

Salvatore Dali.

Mes héros dans la vie réelle ?

Gilbert, mon mari.

Ce que je déteste pardessus tout ?

L'hypocrisie, le mensonge ainsi que les faux-jetons.

Personnages historiques que je méprise le plus ?

Hitler.

La réforme que j'estime le plus ?

Droit de vote, au niveau fédéral pour les femmes en 1971.

Le don de la nature que je voudrais avoir ?

Le côté artistique. La beauté de la nature.

État d'esprit actuel ?

Heureuse et je me réjouis de repartir en vacances.

Fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence ?

Aucune spécialement. Cela dépend des circonstances.

Ma devise ?

Toujours regarder devant, voir l'avenir avec optimisme...



Une PC peu connue...



Protection civile District Morges

Forte de 750 miliciens, la Protection Civile du District de Morges est une réponse efficace aux défis sécuritaires à venir.

Dans un contexte sécuritaire confronté d'année en année à de nouveaux défis, nous avons le devoir de nous adapter aux contraintes qui nous sont imposées sur le plan international, national et régional. La Protection Civile (PCi) doit continuer à s'adapter et à relever les défis de l'avenir en pleine conscience d'être une partie prenante légitime du système sécuritaire suisse. Créée en 1963, la PCi a toujours été dans une dynamique d'évolution et d'adaptation qui s'illustre encore actuellement par l'aboutissement de la réforme de la PCi Vaudoise appelée « AGILE » qui aura eu entre autres, comme objectif de créer un bataillon par District. C'est dans cet environnement que le Bataillon de la PCi du District de Morges est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que nous devons relever.

Que fait aujourd'hui la Protection Civile ?

Cette question légitime soulève la problématique de la méconnaissance des missions des acteurs sécuritaires. Lorsque nous disons PCi, nous pensons gestion des abris antiatomiques, oui mais la PCi c'est encore beaucoup plus... En 2017, la PCi Vaudoise a effectué 43143 jours de service dont 3324 pour notre bataillon. C'est également 2884 jours réalisés en engagement en situation d'urgence dont 329 également pour notre bataillon. Un camion se renverse sur l'autoroute entre les sorties de Rolle et d'Aubonne, c'est la PCi que la Police appelle afin de réguler la gestion du trafic. Le président de la République de Chine, M. Xi Jinping, est en visite d'état à Lausanne, c'est la PCi, qui aux côtés de la Police, effectue des missions de sécurité, bouclage de, transport et ravitaillement. Les astreints du bataillon de Morges ont ici préparé et servi 1888 repas et 2512 lunches. Une personne disparaît, c'est encore la PCi que la Police appelle afin d'effectuer, à ses côtés, une battue. Nous sommes également présents lors de nombreuses manifestations et prestations telles

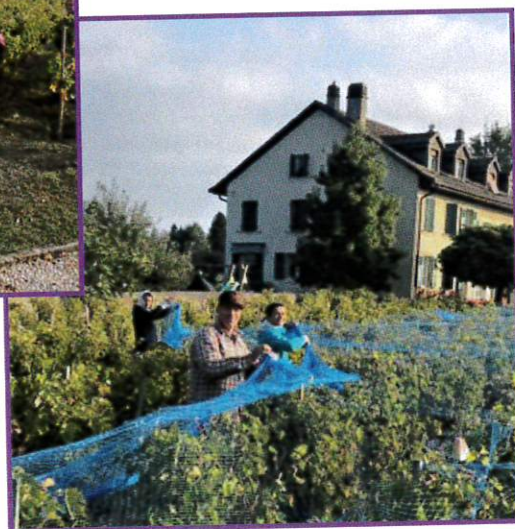
que l'alimentation des antennes de télécommunication d'urgence en cas de coupure de courant, appui aux sapeurs-pompiers, éclairage de zones sinistrées, sauvetage en décombres, lutte contre les crues et inondations, protection des biens culturels, appui de la santé publique en cas de pandémie, tenue de barrage de décontamination de véhicules en cas d'épizootie et contrôles d'abris. Cette liste est loin d'être complète mais elle donne un aperçu des nombreuses missions et prestations confiées à la PCi. Le bataillon de la PCi du District de Morges est fier de pouvoir servir avec crédibilité, solidarité et engagement à la sécurité et à la protection de la population.

Ltd col Marc Dumartheray, commandant de bataillon



6 VENDANGES 2018

Une belle année pour le Clos de la Meirette...



Samedi 29 septembre

Dès 9h, avaient lieu les vendanges du **Clos de la Meirette**.

Cafés et croissants ont ponctué une jolie matinée d'automne où beaucoup sont venus jouer du sécateur dans la bonne humeur et la convivialité.

Plus de 450 kg de Gamaret furent cueillis ce qui constitue une année moyenne en termes de volume.

Par contre quelle belle surprise, lors du sondage effectué lors du pressage : **107 OE !** (OE. Degrés Oechsle)

Un grand cru qui laisse augurer **un Clos de la Meirette 2019 exceptionnelle.**



Il est temps de se réchauffer...

Contrôle des habitants

Alicia Pelichet, notre responsable du bureau des contrôles des habitants, nous donne quelques données pour l'année 2018 : la commune de Lully compte **810 habitants**, dont 25 en résidences secondaires. Lully a enregistré 54 arrivées pour 58 départs. Nous comptons également au 23 novembre 2018, 8 naissances et 5 décès. **Une majorité de femmes vivent à Lully**, 307, pour 302 hommes. 86 jeunes filles et 115 jeunes garçons complètent la population. À noter que 124 nationalités sont représentées dans notre village.

Fenêtres de l'Avent

LUNDI 3 DÉC. 2018 Municipalité de Lully <i>Maison de Commune</i>	MERCREDI 5 DÉC. 2018 Paysannes Vaudoises Ferme Rochat <i>Sécheron 1</i>	JEUDI 6 DÉC. 2018 Familles Briand & Marques <i>Ch. Boiron Fontaine 6</i>	VENDREDI 7 DÉC. 2018 Familles Testuz & Wings <i>Ch. de Rossan 14</i>	SAMEDI 8 DÉC. 2018 Famille Steiner-Tobler <i>Rue du Château 4</i>
DIMANCHE 9 DÉC. 2018 Famille Cretegny <i>Ch. de Rossan 3</i>	MARDI 11 DÉC. 2018 CLASSES DE LULLY Chantée à 18h00 <i>Ecole de Lully</i>	MERCREDI 12 DÉC. 2018 Familles Gfeller & Cawsey-Ives <i>Ch. de Chantemerle 12 a-b</i>	JEUDI 13 DÉC. 2018 Famille Tasev <i>Ch. de Chantemerle 9</i>	VENDREDI 14 DÉC. 2018 Familles Gauthier & Malloth <i>Ch. sur le Blétru 12</i>
SAMEDI 15 DÉC. 2018 Famille Chabloz (La Maison Blanche) <i>Ch. du Sécheron</i>	DIMANCHE 16 DÉC. 2018 Familles Rose & Fuchs & Harding <i>Ch. de Rossan 26-32</i>	LUNDI 17 DÉC. 2018 Familles Birarda & Dumas <i>Ch. des Salines 11</i>	MERCREDI 19 DÉC. 2018 Familles Droxler & Decker <i>Rte de Lussy 8</i>	JEUDI 20 DÉC. 2018 Famille Christen <i>Ch. sur le Blétru 2</i>
SAMEDI 22 DÉC. 2018 SDL Famille Pasche <i>Ch. de la Motte 6</i>	Déneigement privé Si vous n'avez pas le temps ou plus la force de déneiger vos accès privés, vous pouvez contacter: M. P.A. Jacot à Tolochenaz 078 817 31 05 - M. Cyril Duc à Tolochenaz 021 801 28 04			

COMMANDE DE BOIS DE FEU

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

Commande: stères de bois de feu mélangés Dimensions: 25 cm 33 cm

Date: _____ Signature: _____

DÉLAI DE COMMANDE 28 FÉVRIER 2019

Dates à retenir...

CONSEIL GÉNÉRAL DE LULLY



Dans sa séance ordinaire
du **lundi 1er octobre 2018**,
le Conseil Général de Lully,

a accepté les :

*Préavis municipal N° 01/2018 :
Révision du Plan Général d'affectation (PGA)*

*Préavis municipal N° 02/2018 :
Radiation du plan d'extension
fixant la limite des constructions et des clôtures
dans la zone de villas « Les Salines »*

a refusé les :

*Préavis municipal N° 03/2018 :
Arrêté d'imposition 2019.*

*Préavis municipal N° 04/2018 :
Demande d'adhésion à l'Association
de commune Police Région Morges (PRM)*

Prochaine séance ordinaire du Conseil Général de Lully,
Le lundi 10 décembre 2018 à 19h à la salle communale,
suivi de la traditionnelle fondue



LULLYINFOS
Prochaine parution
Mars 2019

ÉPICERIE DE LULLY

«**Chez Amélia**»

Fermeture
dimanche 23 décembre 2018 à midi.

Réouverture
Le samedi 5 janvier 2019 à 6h30.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Fermeture du bureau
de l'administration communale :

**Du jeudi 20 décembre 2018 à 12h00
au Mardi 8 janvier 2019 à 9h00**

Pensez à retirer la clé
pour la location du refuge à temps!

LA POSTE 

OFFICE DE POSTE DE LULLY
Nouvelles heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
7h30-10h30 - 15h30-18h00

Samedi
9h00-11h00

IMPRESSUM

Edition: Commune de Lully VD.

Rédaction: Eric Rondot, ericrondot@lully.ch

Graphisme: Christelle Birbaum, polygraphe.

Tirage: 400 exemplaires,
distribués en tout ménage dans la commune de Lully.

Impression: Ateliers de Peyrolaz, Institution de Lavigny.